

Etre tuteur de stage pour les stagiaires des formations AS, AES et AP

Organisation

Durée:

3 Jours (21 heures)

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 250€/jour et par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91

a.picca@axe-pro.fr



Les personnes en situation de handicap, sont invitées à nous contacter pour envisager ensemble les aménagements

pouvant être apportés au parcours de formation. Vous pouvez pour cela contacter la référente handicap Amandine PICCA par mail :

a.picca@axe-pro.fr ou par téléphone :

04.90.17.00.72

Présentation

La formation des tuteurs de stage est un élément incontournable pour garantir la qualité de l'encadrement des étudiants mais également d'optimiser la qualité, la sécurité des soins et la prise en charge globale des patients.

En effet, les stages des étudiants des formations AS, AP et AES sont encadrés par des tuteurs qui doivent être en capacité de superviser les actes et activités réalisés par l'étudiant, d'élaborer des séquences éducatives adaptées aux besoins et aux contextes, d'assurer la traçabilité des apprentissages sur les supports adéquats et enfin de participer à l'évaluation de l'étudiant.

Aussi, la fonction de tuteur implique la connaissance des dispositifs et des référentiels de formation, des connaissances et des compétences en pédagogie et en évaluation, ainsi qu'une appropriation des outils et documents liés à sa fonction. Ces connaissances, mises en lien avec les pratiques, auront également pour objectif de construire une réelle posture de tuteur.

Objectifs

- Connaître les référentiels de formation et les missions des différents acteurs.
- S'approprier les concepts et éléments théoriques en lien avec le tutorat : accompagnement, principe de l'alternance, théories de l'apprentissage, compétence, évaluation...
- Connaître les outils dont dispose le tuteur pour assurer sa fonction : feuilles de stage, visites de stage, mises en situation professionnelle, bilan de mi-stage...
- Proposer un accompagnement cohérent dans le processus de professionnalisation de l'étudiant (niveau de formation, pré-requis...)
- Elaborer des outils d'encadrement, des séquences pédagogiques et leur évaluation.
- Acquérir une posture de tuteur.

Public concerné

Personnels assurant la fonction de tuteur auprès de stagiaires des formations AS, AES et AP

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Cadre de santé



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91
Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
30 janvier 2026

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème
 - Connaître le référentiel de formation et les missions des différents acteurs
 - Encadrement et responsabilité professionnelle
 - Rôle et missions des différents acteurs (maitre de stage, professionnel de proximité...) et plus spécifiquement du tuteur (accueillir, organiser, accompagner, évaluer...)
 - Etude des référentiels des formations AS, AES, AP des référentiels d'activité
 - S'approprier les concepts et éléments théoriques en lien avec le tutorat : accompagnement, principe de l'alternance, théories de l'apprentissage, compétence, évaluation...
 - Approche conceptuelle et travail sur les définitions : accompagnement, alternance, apprentissage, compétence(s), évaluation...
 - Les théories de l'apprentissage, les compétences, l'évaluation
 - Présentation des différents outils d'évaluation : bilan de mi- stage, visite de stage, feuille d'évaluation de fin de stage, mises en situation professionnelle
 - Proposer un accompagnement cohérent dans le processus de professionnalisation de l'étudiant (niveau de formation, pré-requis...)
 - Les objectifs de stage de l'étudiant : intérêt pour un accompagnement personnalisé de l'étudiant
 - Les différents paliers de l'apprentissage mis en lien avec le niveau de formation et le parcours de l'étudiant
 - Les documents institutionnels : le projet d'encadrement, la charte d'encadrement, le livret d'accueil
 - Elaborer des outils d'encadrement, des séquences pédagogiques et leur évaluation.
 - A partir des référentiels d'activités : élaboration de séquences pédagogiques et de leur évaluation
 - Mise en scène des séquences pédagogiques

TEMPS D'INTEGRATION DES SAVOIRS ET DE MISE EN PRATIQUE DANS DES SITUATIONS D'ENCADREMENT DE STAGIAIRES (1 à 2 mois)

- Développer une posture réflexive dans des situations de tutorat d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiant
 - Séance d'analyse des pratiques selon la méthode GEASE
- Acquérir une posture de tuteur
 - Relation pédagogique et posture professionnelle, compétences requises pour assurer le tutorat
 - Evaluation des acquis de la formation.
 - Mesure des réponses amenées par la formation par rapport aux attentes et aux besoins des participants (reprise des post-it de début de formation)
- Evaluation de la formation